

DECALIA distingué par deux prix aux WealthBriefing Awards

Après 2019, 2020 et 2021, DECALIA s'est vu récompensée pour la qualité de ses activités lors de l'édition 2022 des WealthBriefing Awards qui s'est tenue en février. Le premier prix lui a en effet été décerné dans la catégorie « Best Overall External Asset manager » auquel s'est ajouté celui de « Best fund manager ».

Institutions du monde de la finance, les WealthBriefing Awards consacrent les meilleurs spécialistes dans les domaines de la banque privée, de la gestion de fortune et du conseil en investissement. Attribués par un jury prestigieux, ils visent surtout à distinguer les entreprises, les équipes et les individus qui se sont mis en évidence grâce à leur capacité d'innovation et à l'excellence de leurs services.

Dans la catégorie « Best Overall External Asset Manager », les membres du jury ont tenu à honorer DECALIA pour sa volonté de développer des stratégies innovantes adaptées à l'environnement actuel. Le jury des WealthBriefing Awards a reconnu DECALIA dans la profondeur de sa gamme et sa forte expertise en matière de gestion de patrimoine, gestion d'actifs et son activité de « private markets ».

Quant au Prix du meilleur gérant de fonds à Genève, il consacre une approche novatrice des classes d'actifs traditionnelles et « private markets ». C'est le cas notamment des fonds DECALIA Circular Economy et DECALIA Sustainable SOCIETY, une nouvelle stratégie thématique qui investit dans des entreprises qui façonneront la société de demain. Le marché de la dette privée va pour sa part devenir encore plus essentiel pour soutenir la reprise économique en Europe. DECALIA a lancé des stratégies innovantes, comme DECALIA Private Credit Strategies, pour répondre à ces besoins.

« Nous sommes très heureux par l'attribution de ces deux prix, souligne Alfredo Piacentini, Managing Partner de DECALIA. Ils mettent naturellement en relief la qualité de notre gestion et notre ferme volonté de proposer à nos investisseurs des solutions innovantes qui se prêtent à l'évolution des marchés ».

À propos du groupe DECALIA :

Créée en 2014 à Genève, DECALIA SA (« DECALIA ») est une société de gestion privée et institutionnelle. Avec plus de 60 collaborateurs et un patrimoine en gestion de près de 5 milliards de francs suisses, DECALIA s'est développée rapidement, notamment grâce à l'expérience de gestion active acquise par ses fondateurs au cours des 30 dernières années.

Les stratégies développées par DECALIA, pour la plupart disponibles en format UCITS, se concentrent sur quatre axes d'investissement jugés comme prometteurs à long terme : la désintermédiation du secteur bancaire, la quête du rendement, les nouvelles tendances de consommation et les inefficiences du marché. Orientée sur des solutions concrètes, DECALIA se consacre entièrement à générer pour ses clients une performance supérieure ajustée au risque, tout en assurant le plus haut niveau de service. Les valeurs fondamentales qui façonnent son ADN et guident son action sont l'engagement, l'innovation et l'esprit d'équipe. Sa philosophie d'investissement repose sur plusieurs principes fondamentaux : une gestion du risque rigoureuse, la préservation du capital, un style de gestion actif et la sélection des meilleurs talents.

DECALIA est régulée par la FINMA par le biais d'une licence de gestionnaire de placements collectifs (LPCC). Outre son siège à Genève, DECALIA est présente à Zurich et à Milan par l'intermédiaire de DECALIA SIM SpA.

Informations légales

Ce communiqué de presse est conçu uniquement dans un but d'information. Ce document est confidentiel et n'est destiné à être utilisé que par la personne à qui il a été transmis. Il n'est ni prévu, ni destiné à être distribué ou utilisé par une personne ou une entité qui est citoyenne ou résidente d'une localité, état, pays ou juridiction dans lequel une telle distribution, publication, mise à disposition ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation. Ce document n'est pas un mémorandum d'offre et ne devrait pas être considéré comme une sollicitation d'acheter ou d'investir dans DECALIA SICAV. Toute offre d'achat d'actions des fonds basée sur ce document ne pourra pas être considérée comme valable. Le prospectus, le KIID, les statuts, les rapports annuels et semestriels (les « documents légaux ») peuvent être obtenus gratuitement à l'adresse indiquée ci-dessous. Prière de lire les documents légaux avant d'investir et de prendre note des facteurs de risque listés dans le prospectus du fonds, qu'il n'est pas prévu de reproduire intégralement dans ce document. Aucune garantie ne peut être donnée que les fonds présentés atteindront leurs objectifs. La valeur d'un investissement peut baisser aussi bien que monter et les actionnaires risquent de perdre une partie ou la totalité de leur investissement. Par ailleurs, les chiffres de performances inclus dans ce document ne tiennent pas compte ni des frais de compte, ni des frais prélevés à l'émission ou au remboursement des actions, ni des taxes qui peuvent être prélevées.

Des modifications des taux de change peuvent entraîner une augmentation ou une diminution de votre rendement. Il est recommandé que toute personne intéressée à investir dans les fonds présentés prenne conseil auprès de conseillers légaux et fiscaux indépendants afin d'établir si un tel investissement est compatible avec ses propres objectifs. Les informations et les chiffres contenus dans le document sont valables au moment de la publication et il n'existe aucune obligation de les mettre à jour.